



SETTESIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018

7ème session extraordinaire de 2018

20 È 21 DI DICEMBRE

20 et 30 Décembre

2018/E7/092

Question déposée par Anne-Laure Santucci au nom du groupe Femu a Corsica

Objet : réseau routier

Madame la Conseillère exécutive,

Il en est des réseaux routiers comme d'autres infrastructures.

Ils sont essentiels au développement socio-économique et sont l'indicateur d'une société moderne et épanouie.

Comme chacun sait, état du réseau routier et développement économique sont donc intimement liés.

Depuis le 1er janvier 2018, c'est l'ensemble du réseau routier de Corse qui est de notre compétence et sous notre responsabilité.

A nous, élus de l'Assemblée de Corse, il incombe de définir la politique de gestion et de modernisation de ce réseau, essentielle à notre avenir.

Nul ici n'ignore la géologie de la Corse : zones alpines et schistes lustrés au nord, pour la Castagniccia, le Boziu et le Cap Corse, zone granitique au sud et à l'ouest. Cette géologie est et restera notre environnement naturel.

C'est pourquoi les événements climatiques qui s'y dérouleront y auront toujours un impact conséquent. Les dégâts de la tempête Adrian en sont la démonstration.

Cette tempête exceptionnelle a fortement impacté l'unique route du cap classée en catégorie 1, catégorie administrative qualifiant un axe routier comme ayant un intérêt économique manifeste.

Cette route est, en effet depuis fort longtemps, une destination touristique privilégiée, bien connue de tous les sites touristiques et autre voyageurs.

Catégorie administrative identifiée dans le schéma directeur des routes départementales, schéma datant de l'année 1999 et jamais réactualisé !

Éboulements sur la côte Ouest, effondrements sur la côte Est.

Si les services de la collectivité ont été réactifs et nous saluons ici unanimement leur travail, il n'en reste pas moins que ces événements ont mis à jour la très grande vétusté des ouvrages.

Buses d'écoulement datant des années 1970, sur un réseau routier déjà fortement dégradé, aux accotements fortement ravinés, ce qui laisse présager d'autres événements de ce type.

Aussi, Madame la Conseillère exécutive, pourriez-vous porter à notre connaissance s'il a été fait un diagnostic précis du réseau actuel, et nous indiquer quelles sont les priorités qui ont été hiérarchisées ?

Pourriez-vous nous dire également quelle place aura cet axe routier fondamental pour la microrégion dans le future ?

Axe routier où, sur le tronçon de la RD80 Bastia-Miomu, circulent 17 000 véhicules par jour ! L'avenir économique de ce territoire en dépend.

Je vous remercie.